

DÉLIBÉRATION

du conseil d'administration de l'université Bretagne Sud

Séance du 4 juillet 2022

Délibération n°2022-043 : Révision des statuts de la faculté LLSHS

Le conseil d'administration,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L713-1, L713-3, L719-1 à L719-3, D719-1 à D719-47-4 ;

Vu les statuts de l'université de Bretagne-Sud ;

Vu le règlement intérieur de l'université de Bretagne-Sud ;

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'université n°80-2000 du 28 février 2000, n°94-2005 du 14 décembre 2005, n°73-2011 du 7 octobre 2011, n°55-2015 du 10 juillet 2015 relatives à l'approbation et à la révision des statuts de la faculté LLSHS ;

Vu la délibération du conseil de la faculté LLSHS du 10 juin 2022 adoptant le projet de révision des statuts ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité des suffrages exprimés, la révision des statuts de la faculté de Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (LLSHS).

Membres en exercice : 29

Membres présents : 16

Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 23

- Pour : 23

- Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Document en annexe : Statuts de la faculté LLSHS consolidés

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 18 juillet 2022

Service des Affaires Statutaires et Juridiques

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573

56017 VANNES CEDEX

sasj@listes.univ-ubs.fr

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

